

# Fichier de la Demande Locative Sociale de la Mayenne



## Département de la Mayenne

**Stéphane ZANCANARO**

Direction de l'action foncière, de l'habitat et de l'observation territoriale – Service Habitat  
Hôtel du Département, 39 rue Mazagran – CS 21429  
53 014 LAVAL Cedex  
Tel : 02 43 59 96 57  
[stephane.zancanaro@lamayenne.fr](mailto:stephane.zancanaro@lamayenne.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Conseil départemental de la Mayenne a signé une convention avec le CREHA Ouest (Centre régional d'Études pour l'Habitat de l'Ouest) à pour administrer le fichier de la demande locative sociale à l'échelle du département de la Mayenne.

Les objectifs du fichier sont :

- Enregistrement de toutes les demandes de logement locatif social sans exception.
- Faciliter et simplifier les démarches des demandeurs de logements locatifs sociaux.
- Affecter à chaque demandeur un « numéro unique ».
- Mettre en commun la demande pour une meilleure connaissance et aider à la définition des besoins et à la programmation des logements.
- Suivre l'état d'avancement de la demande et les délais anormalement longs dans le cadre de l'accord collectif départemental.

Les données sont également mises à disposition de l'observatoire de l'habitat porté par l'ADIL 53.

---

### TYPE D'AIDE

Subvention / prime

---

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département de la Mayenne.

---

### TYPE DE BENEFICIAIRES

CREHA Ouest

---

### CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Signature d'une nouvelle convention triennale (en cours)

---

### ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

2022 : 5 029 €